

DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CYCLOCROSS



ORGANISE PAR LE RETZ BIKE CLUB



VILLERS COTTERETS

Etang de Maiva

DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015

**Championnat Départemental
cyclocross ufolep Aisne**

**Organisation
RETZ BIKE CLUB**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

RETZ BIKE CLUB

17 RUE MONTE CRISTO 02600 VILLERS COTTERETS

Généralité

Le Championnat Départemental Cyclo-cross UFOLEP se déroulera le dimanche 13 décembre 2014 à Villers Cotterêts (étang de malva)

Organisateur : Le Comité Départemental UFOLEP de l'Aisne et le Retz Bike Club

Inscription

seul les coureurs ayant participé à 2 épreuves. Dans le département (challenge régional compris) peuvent participer à ce dernier

Epreuve ouverte à tous les licenciés UFOLEP de l'Aisne

Date limite engagement 10 décembre 2015

Montant de l'inscription 4.00€

Les engagements sont à envoyer par courrier accompagnés du règlement à l'ordre du Retz Bike Club à l'adresse suivante : Retz Bike Club 17 rue Monte Cristo 02600 Villers Cotterêts

Heures de départs des courses

13h00 13/14 ans - 15/16 ans - 17/19 ans - féminines

14h00 40/49 ans - 50/59ans - 60ans et plus

15h00 20/29 ans - 30/39 ans

Appel des concurrents 5 minutes avant le départ, tout retardataire se verra placé en dernière ligne

Règlement

Le règlement National et Départemental sera appliqué, tout litige sera traité par la CTD Aisne

Récompenses

Au trois premiers de chaque catégorie :

1^{er} : Maillot* bouquet médaille

2^e : Médaille

3^e : Médaille

(* A condition d'être au minimum 3 par catégorie)

Podium : Port du maillot du club ainsi que cuissard ou collant long obligatoire

Catégories d'âge

Jeunes 13/14ans	M/F	2002 et 2003	20 mn
Jeunes 15/16 ans	M/F	2000 et 2001	30 mn
Adultes 17/19 ans		1997 à 1999	40 mn
Adultes 20/29 ans		1987 à 1996	50 mn
Adultes 30/39 ans		1977 à 1986	50 mn
Adultes 40/49 ans		1967 à 1976	50 mn
Adultes 50/59 ans		1957 à 1966	50 mn
Adultes 60 et plus		1956 et avant	40 mn

Féminines 17/29 ans 1987 à 1999 30 mn

Féminines 30/39 ans 1976 à 1985 30 mn

Féminines 40 ans ET PUS 1975 et avant 30 mn

Reconnaissance du circuit

La reconnaissance du circuit sera possible le dimanche avant 13h00. Aucun échauffement ou reconnaissance sur le circuit ne sera possible pendant le déroulement des compétitions. Le port du casque rigide et attaché est obligatoire pour tous pendant l'épreuve (échauffement et course)

Lieu du parcours et accès

Lieu : Etang de Malva Villers Cotterêts



Renseignements : Jean DUBALLE
0323962374 retz-bike-club@orange.f

